L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73, rue de Chartres. | NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 26 NOVEMBRE 1863. | Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 26 NOVEMBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le Shérif, à 10 heures, au Nos 67 de la rue des Magasins,—Mille de charbon et 465 carottes tabac Perrique.

Du Texas.

Pleins pouvoirs du général Magruder.

(Extrait du *Houston Telegraph*, emprunté aux journaux du Nord.)

Le Texas n'a jamais été si bien préparé qu'au jourd'hui à repousser l'invasion. Nous n'avons pas besoin de donner le détail de nos forces. Outre les troupes régulières, auxquelles il faut ajouter les prisonniers mis sous parole de Vicksburg et de Port Hudson, et les forces additionnelles provenant de la conscription, nous savons que le tirage de l'Est a doublé de ce qu'on demande, et aussi une force de volontaires exempts par leur âge, force qui ne sera pas envoyée au loin. Le lecteur intelligent n'a pas besoin qu'on lui dise que ces forces n'éprouveront aucune peine à reposser une colonne de 30,000 hommes et même de 100 000. Les pleins pouvoirs donnés au général Magruder pour requérir des travailleurs ont été fructueux et nos défenses sont bien différentes de ce qu'elles étaient l'année passée.

Comme je l'ai dit auparavant notre sureté dépend de peu. Que le peuple soit fidèle à lui-même et l'ennemi ne pourrapas envoyer assez d'hommes pour faire une impression sur ces Etats. Montrons lui nos lignes partout où il se présenta et bientôt il abandonnera son plan d'occuper les villes du Texas par des garnisons de nègres et de fonder au Texas une colonie avec des citoyens américains d'origine africaine.

(*Du même journal.*)

Le dernier appel pour lever des troupes d'Etat et des hommes d'alerte a parfaitement réussi. On y a répondu avec un empressement semblable à celui des premiers jours de la guerre. Tout le peuple semble se préparer à repousser l'invasion et à se porter partout où l'ennemi se présentera. Le nombre des hommes capables de défendre les frontières et qui ne font pas encore partie de l'armée est considérable et ces hommes sont prêts à faire leur devoir. Les vieillards décrépits, les femmes et les enfants du Texas peuvent être tranquilles. Il y aura un mur d'acier et de fer et les insurmontables barrières de cours texiens entre eux et les vandales.

UNE VISITE AU GENERAL LEE

Un correspondant du Raleigh *Progress*, (Car. du N) raconte ainsi une visite au général Lee :

Je fis une course hier au quartier général du général Lee.

Le lieu se distingait tout simplement par quelques tentes dressées sous un bouquet de chênes, près de cette vieille maison. Je trouvai le général assis près d'un feu à la porte de sa tente, et causant avec un de ses officiers sur les dernières nouvelles d'un journal du Nord. A mon approche, le vieux héros se leva et me souhaita la bienvenue sans aucune cérémonie. Je le connaissais déjà. Le général Lee jouit d'une santé florissante. Il paraît de notre camp avec beaucoup d'aisance, et exprima sa confiance dans le triomphe final du Sud. Il semble plus mince et marqué. Pour nous, c'est l'indépendance ou rien.

J'ai parcouru le comté de Culpeper et les comtés adjacents, maintenant semblables des jardins, mais aujourd'hui, l'image de la désolation et du désert autant que l'œil peut s'étendre. Les Fédéraux ont presque tout détruit. Le palais et la cabane du nègre ont été démolis pour fournir des matériaux aux ennemis d'hiver de l'ennemi; les barrières sont toutes brûlées, les champs n'offrent plus l'aspect de riches récoltes, on ne voit ni un cheval, ni une vache, ni un quadrupède d'aucun genre, et le silence n'y est troublé par aucun mouvement. Les oiseaux mêmes semblent avoir quitté ces lieux pour se rendre plus au Sud.

Les tunnels au camp Douglas.—Les prisonniers rebelles au camp Douglas ont fait dernièrement plusieurs tentatives pour s'échapper au moyen de grands tunnels creusés sous terre. Ces voies étaient d'environ quatre pieds de haut sur deux pieds et demi de large, les parois et la voûte étaient parfaitement revêtues de planches. La longueur du tunnel principal était de 72 pieds; il y avait quatre branches dont on se servait pour enlever la terre, cacher les instruments et les habits, et dans une un avait ménagé une bonne couche de foin pour les ouvriers fatigués, une autre de ces tunnels était assez spacieuse pour permettre à un homme de scier et d'ajuster les planches de manière à ce que le travail se fît sans bruit perceptible au dehors. Les prisonniers ayant leur plan découvert, voulaient se jeter sur la garde, mais ils furent battus et quelques-uns l'ont reçu des blessures sérieuses.

AUDACIEUX OUTRAGE D'UN SOLDAT NEGRE.

Vendredi soir vers 7 heures et demie, de la Nashville *Press* un soldat nègre du nom de Bil Erwin arrêta M. P. O. Conner et sa femme, rue McEwen, entre les rues High et Vine, et ainsi d'un mouchoir, d'une bouteille et d'un pistolet. Il se mit à les menacer. Il lui demanda ce qu'il voulait.—Je vous le dirai bientôt, répondit le nègre, qui décharges son fusil dont la balle siffla aux oreilles d'O Conner. Ce dernier naturellement, battit en retraite avec sa femme pour aller chercher la garde. Un jeune garçon, le nègre, étant venu après eux, fut arrêté aussi et traité de la même manière. Il reçut un coup de feu qui ne l'atteignit pas. Après cela, le nègre ordonna au mit à tirer sur tout ceux qui passeraient. Il tira en tout une vingtaine de coups dont plusieurs pénétrèrent dans les maisons du quartier. Une dame seule dans sa chambre a failli en être victime. Une balle lui siffla à l'épaule.

A la fin, le général arrêta vers trois ou quatre hommes et somma le nègre de se rendre. Il refusa, et en les voyant s'approcher tira sur eux. Le général alors ordonna de faire feu sur le nègre qui fut tué à l'instant, une balle l'ayant atteint au cœur. Les soldats, tous de couleur noire, jouent avec leurs armes très librement, et nous aurons bien de cas semblables à rapporter des faits semblables, à moins que l'autorité militaire n'y mette un terme.

Le Canada, l'Angleterre et les Etats-Unis.

Extrait du *Constitutionnel* du 24 octobre.

Un des effets les plus naturels de la guerre d'Amérique a été de porter l'attention spéciale du public et du gouvernement anglais vers le Canada et les autres possessions britanniques situées dans la partie septentrionale du Nouveau-Monde.

La démocratie américaine n'avait pas attendu les complications actuelles pour mettre au premier rang de ses projets d'agrandissement l'absorption de ces colonies. Au moindre désaccord qui s'élevait entre les deux peuples, les journaux les Etats-Unis ne manquaient jamais de faire retentir la menace de l'annexion. Lorsque l'affaire du *Trent*, il y a deux ans, vint exciter de part et d'autre une explosion de sentiments peu amicaux, on parla à New-York et à Washington de mettre un pied de trop lancer sur le Canada une armée de 200,000 hommes.

On sait que, depuis cette époque, l'antipathie envers la Grande Bretagne n'a fait que croître chez les Américains des Etats du Nord. La qualité de belligérante reconnue à ceux qu'ils traitent de rebelles, les réclamations soulevées par le blocus des côtes du Sud; la construction de navires confédérés dans les ports anglais, la sympathie accordée par une partie considérable de la presse et de l'opinion, enfin l'ardeur aux champions de la cause séparatiste, voilà quelques uns des griefs formulés par les citoyens de l'Union contre leur ancienne métropole. La mesure récemment prise par le comte Russell à l'égard des frégates cuirassées en construction à Liverpool suffira-t-elle pour effacer ces impressions? On peut en douter.

Quoi qu'il en soit, la mesure reste, et la prédiction qu'elle a pu ordinairement guider et jeter parmi les éventualités absolument invraisemblables une future tentative de conquête du Canada par une armée américaine. Vainqueur ou vaincu, le gouvernement de Washington pourrait, un jour, se trouver dans l'impossibilité de résister à la pression du dehors. Dans le cas d'un triomphe définitif sur le Sud, comment retenir l'élan des soldats citoyens gonflés par la victoire et imbus de l'idée qu'ils ont à tirer vengeance de l'attitude hostile ou seulement indifférente de l'Angleterre? En cas de défaite, le gouvernement fédéral ne serait il pas lui même tenté de chercher au Nord une compensation aux pertes qu'il aura subies dans le Sud? Resserre désormais entre la Virginie et les lacs, ne se persuadera-t-il pas aisément qu'il y a pour lui nécessité de s'ouvrir vers le Nord-Ouest une communication plus large et plus sûre?

A tout événement, l'Angleterre a cru sage de prendre ses précautions. Dès le mois de juin 1861 le ministère de la guerre expédiait en toute hâte des renforts sur les bords du Saint Laurent, où il n'entretenait auparavant qu'une troupe de 3 à 4000 hommes. Peu après parurent des ordres de protéger les deux Canadas, le Nouveau Brunswick et la Nlle Ecosse fut portée au effectif d'environ 20,000 hommes. En outre, il s'est organisé au Canada même une force de 25,000 volontaires, qui est en voie d'atteindre cette année le chiffre de 30 000. Enfin, à l'instigation du gouvernement anglais, le ministère canadien a présenté et fait adopter par l'Assemblée Législative, une loi ayant pour objet la formation d'une milice partagée en trois classes: la première classe doit comprendre tous les hommes non mariés et les veufs sans enfants, âgés de 18 à 45 ans; la seconde classe se composerait de citoyens ayant femme ou enfans et placés dans les mêmes limites d'âge; la 3me classe qui serait la réserve, comprendrait les citoyens âgés de 45 à 60 ans. On a calculé que cette loi assurerait à la milice active, c'est-à-dire aux deux premières classes, un contingent de plus 350,000 hommes. Le gouvernement colonial a, de plus, sollicité de la législature un crédit pour la création de deux écoles d'instruction militaire pour les officiers de la milice, une dans le haut, l'autre dans le bas Canada.

La législature canadienne ne s'est pas montrée très empressée d'accueillir ces mesures, qui ont commencé par causer la chute d'un ministère colonial, elle paraît moins disposée encore à accorder les fonds qu'exigeraient de nouveaux travaux de défense de la colonie. D'où vient donc chez les Canadiens cette absence apparente de zèle à se prémunir contre les projets supposés des Etats Unis?

Plus d'un orateur dans le parlement anglais et la plupart des journaux de la métropole ont flétrissé à ce propos d'vives sévérités à l'adresse des sujets transatlantiques de la reine Victoria. Qu'y a-t-il de fondé dans ces scoppons et dans ces reproches? Il serait peut-être assez difficile de le démêler.

Quand on parle du Canada, il faut avoir soin d'établir une distinction entre le Haut et le Bas Canada. Dans celui-ci, l'immense majorité de la population est française et catholique, dans celui là, au contraire, dominent la race anglaise et le culte protestant. On ne s'étonnera point que de pareille dissence aient engendré un profond antagonisme entre les deux sections de la colonie. En opérant leur union politique, on avait espéré qu'une fusion s'opérerait au profit de la race anglaise, plus nombreuse. Ce calcul a été déjoué par l'habileté, l'entente et la rapide accroissement de la population du Bas Canada, encore inférieure cependant à celle du Haut Canada. Dépens dans leurs projets d'absorption et de domination, les hauts Canadiens se plaignent aujourd'hui des effets de cette union législative, suivant eux, la dette publique se serait accrue outre mesure, ainsi que les impôts, et les plus fortes dépenses se feraient dans l'unique intérêt de la partie française, en outre, le gouvernement nécessairement mixte et composé de deux ministères d'une puissance protestante. On se souvient même que, lors du voyage du prince de Galles, la faction orangiste fit de rue et presque de violence pour compromettre l'héritier de la couronne et le mêler malgré lui à des querelles religieuses et locales.

De cet ensemble de faits il est résulté au Canada une situation nouvelle et singulière au premier abord: ceux qui autrefois avaient été les premiers à demander l'union seraient maintenant tout prêts à lui substituer des projets de confédération ou de monarchie comprenant les diverses colonies britanniques de l'Amérique septentrionale; il existe même parmi eux une minorité de partisans de l'annexion aux Etats-Unis: les Franco Canadiens, au contraire, n'ont pas désiré l'union, mais ils la préféreraient, telle que le gouvernement anglais la pratique à leur égard, à toute combinaison qui mettrait au péril le maintien de leur autonomie; ils protesteraient contre l'annexion à la république américaine, qui entraînerait certainement pour eux la perte de leur nationalité, de leur mœurs et de leurs lois, un surcroît de charges pécuniaires et une solidarité forcée avec un peuple qu'ils considèrent comme leur ennemi héréditaire, et contre lequel ils professent une antipathie invétérée. Il y a deux ans, au moment où l'affaire du *Trent* parut rendre les hostilités imminentes entre les Etats Unis et l'Angleterre, tous les journaux français du Canada publièrent une déclaration collective qui renfermait énergiquement les motifs de la répulsion des habitants à l'égard de ceux qu'ils ne désignaient que sous ce nom: les Yankees. Nous n'avons pas besoin de dire de quel côté, dans un pareil conflit, se porteraient les préférences des Canadiens français s'ils avaient à les manifester.

Il se trouve donc aujourd'hui que ce sont les Franco Canadiens qui mettent la plus d'empressement à répondre aux désirs du gouvernement anglais dans la question des défenses militaires, tandis que les Anglo-Canadiens marchandent leur concours personnel et leur argent, sous prétexte que les craintes d'une invasion des Etats Unis sont fort exagérées, selon tout à-fait chimériques. Aussi le ministère a t il dû compter avec ces derniers, et le bill de la milice dont nous parlions tout à l'heure se ressent-il de leur mauvais vouloir. Il y a en effet dans ce bill un point différent qui le rend à peu près illusoire. En temps de paix, les hommes de la milice active ne peuvent être convoqués pour plus de six jours par an. Or, on se demande de quelle utilité pourra être, au moment voulu, une milice à peu près exercée au maniement des armes, seulement préparée à la guerre. Les Canadiens, à la vérité, s'excusent sur l'éparpillement de la population, la longueur des distances et l'impossibilité où ils sont d'abandonner pour un temps plus long leurs travaux ruraux, alors qu'ils ne reçoivent de leur part aucune rétribution. Il faut en tout une vingtaine de cours dont plusieurs pénétrent dans les maisons du quartier. Une dame seule dans sa chambre a failli en être victime. Une balle lui siffla à l'épaule.

A la fin, le général arrêta vers trois ou quatre hommes et somma le nègre de se rendre. Il refusa, et en les voyant s'approcher tira sur eux. Le général alors ordonna de faire feu sur le nègre qui fut tué à l'instant, une balle l'ayant atteint au cœur. Les soldats, tous de couleur noire, jouent avec leurs armes très librement, et nous aurons bien de cas semblables à rapporter des faits semblables, à moins que l'autorité militaire n'y mette un terme.

Le Canada, l'Angleterre et les Etats-Unis.

Extrait du *Constitutionnel* du 24 octobre.

Un des effets les plus naturels de la guerre d'Amérique a été de porter l'attention spéciale du public et du gouvernement anglais vers le Canada et les autres possessions britanniques situées dans la partie septentrionale du Nouveau-Monde.

La démocratie américaine n'avait pas attendu les complications actuelles pour mettre au premier rang de ses projets d'agrandissement l'absorption de ces colonies. Au moindre dissentiment qui s'élevait entre les deux peuples, les journaux les Etats Unis ne manquaient jamais de faire retentir la menace de l'annexion. Lorsque l'affaire du *Trent*, il y a deux ans, vint exciter de part et d'autre une explosion de sentiments peu amicaux, on parla à New-York et à Washington de mettre un pied de trop lancer sur le Canada une armée de 200,000 hommes.

On sait que, depuis cette époque, l'antipathie envers la Grande Bretagne n'a fait que croître chez les Américains des Etats du Nord. La qualité de belligérante reconnue à ceux qu'ils traitent de rebelles, les réclamations soulevées par le blocus des côtes du Sud; la construction de navires confédérés dans les ports anglais, la sympathie accordée par une partie considérable de la presse et de l'opinion, enfin l'ardeur aux champions de la cause séparatiste, voilà quelques uns des griefs formulés par les citoyens de l'Union contre leur ancienne métropole. La mesure récemment prise par le comte Russell à l'égard des frégates cuirassées en construction à Liverpool suffira-t-elle pour effacer ces impressions? On peut en douter.

Quoi qu'il en soit, la mesure reste, et la prédiction qu'elle a pu ordinairement guider et jeter parmi les éventualités absolument invraisemblables une future tentative de conquête du Canada par une armée américaine. Vainqueur ou vaincu, le gouvernement de Washington pourrait, un jour, se trouver dans l'impossibilité de résister à la pression du dehors. Dans le cas d'un triomphe définitif sur le Sud, comment retenir l'élan des soldats citoyens gonflés par la victoire et imbus de l'idée qu'ils ont à tirer vengeance de l'attitude hostile ou seulement indifférente de l'Angleterre? En cas de défaite, le gouvernement fédéral ne serait il pas lui même tenté de chercher au Nord une compensation aux pertes qu'il aura subies dans le Sud? Resserré désormais entre la Virginie et les lacs, ne se persuadera-t-il pas aisément qu'il y a pour lui nécessité de s'ouvrir vers le Nord-Ouest une communication plus large et plus sûre?

A tout événement, l'Angleterre a cru sage de prendre ses précautions. Dès le mois de juin 1861 le ministère de la guerre expédiait en toute hâte des renforts sur les bords du Saint Laurent, où il n'entretenait auparavant qu'une troupe de 3 à 4000 hommes. Peu après parurent des ordres de protéger les deux Canadas, le Nouveau Brunswick et la Nlle Ecosse fut portée au effectif d'environ 20,000 hommes. En outre, il s'est organisé au Canada même une force de 25,000 volontaires, qui est en voie d'atteindre cette année le chiffre de 30 000. Enfin, à l'instigation du gouvernement anglais, le ministère canadien a présenté et fait adopter par l'Assemblée Législative, une loi ayant pour objet la formation d'une milice partagée en trois classes: la première classe doit comprendre tous les hommes non mariés et les veufs sans enfans, âgés de 18 à 45 ans; la seconde classe se composerait de citoyens ayant femme ou enfans et placés dans les mêmes limites d'âge; la 3me classe qui serait la réserve, comprendrait les citoyens âgés de 45 à 60 ans. On a calculé que cette loi assurerait à la milice active, c'est-à-dire aux deux premières classes, un contingent de plus 350,000 hommes. Le gouvernement colonial a, de plus, sollicité de la législature un crédit pour la création de deux écoles d'instruction militaire pour les officiers de la milice, une dans le haut, l'autre dans le bas Canada.

La législature canadienne ne s'est pas montrée très empressée d'accueillir ces mesures, qui ont commencé par causer la chute d'un ministère colonial, elle paraît moins disposée encore à accorder les fonds qu'exigeraient de nouveaux travaux de défense de la colonie. D'où vient donc chez les Canadiens cette absence apparente de zèle à se prémunir contre les projets supposés des Etats Unis?

Plus d'un orateur dans le parlement anglais et la plupart des journaux de la métropole ont fulminé à ce propos d'vives sévérités à l'adresse des sujets transatlantiques de la reine Victoria. Qu'y a-t-il de fondé dans ces scoppons et dans ces reproches? Il serait peut-être assez difficile de le démêler.

Quand on parle du Canada, il faut avoir soin d'établir une distinction entre le Haut et le Bas Canada. Dans celui-ci, l'immense majorité de la population est française et catholique, dans celui là, au contraire, dominent la race anglaise et le culte protestant. On ne s'étonnera point que de pareille dissence aient engendré un profond antagonisme entre les deux sections de la colonie. En opérant leur union politique, on avait espéré qu'une fusion s'opérerait au profit de la race anglaise, plus nombreuse. Ce calcul a été déjoué par l'habileté, l'entente et la rapide accroissement de la population du Bas Canada, encore inférieure cependant à celle du Haut Canada. Déjoué dans leurs projets d'absorption et de domination, les hauts Canadiens se plaignent aujourd'hui des effets de cette union législative; suivant eux, la dette publique se serait accrue outre mesure, ainsi que les impôts, et les plus fortes dépenses se feraient dans l'unique intérêt de la partie française, en outre, le gouvernement nécessairement mixte et composé de deux ministères d'une puissance protestante. On se souvient même que, lors du voyage du prince de Galles, la faction orangiste fit de rue et presque de violence pour compromettre l'héritier de la couronne et le mêler malgré lui à des querelles religieuses et locales.

De cet ensemble de faits il est résulté au Canada une situation nouvelle et singulière au premier abord: ceux qui autrefois avaient été les premiers à demander l'union seraient maintenant tout prêts à lui substituer des projets de confédération ou de monarchie comprenant les diverses colonies britanniques de l'Amérique septentrionale; il existe même parmi eux une minorité de partisans de l'annexion aux Etats-Unis: les Franco Canadiens, au contraire, n'ont pas désiré l'union, mais ils la préféreraient, telle que le gouvernement anglais la pratique à leur égard, à toute combinaison qui mettrait au péril le maintien de leur autonomie; ils protesteraient contre l'annexion à la république américaine, qui entraînerait certainement pour eux la perte de leur nationalité, de leur mœurs et de leurs lois, un surcroît de charges pécuniaires et une solidarité forcée avec un peuple qu'ils considèrent comme leur ennemi héréditaire, et contre lequel ils professent une antipathie invétérée. Il y a deux ans, au moment où l'affaire du *Trent* parut rendre les hostilités imminentes entre les Etats Unis et l'Angleterre, tous les journaux français du Canada publièrent une déclaration collective qui renfermait énergiquement les motifs de la répulsion des habitants à l'égard de ceux qu'ils ne désignaient que sous ce nom: les Yankees. Nous n'avons pas besoin de dire de quel côté, dans un pareil conflit, se porteraient les préférences des Canadiens français s'ils avaient à les manifester.

Il se trouve donc aujourd'hui que ce sont les Franco Canadiens qui mettent la plus d'empressement à répondre aux désirs du gouvernement anglais dans la question des défenses militaires, tandis que les Anglo-Canadiens marchandent leur concours personnel et leur argent, sous prétexte que les craintes d'une invasion des Etats Unis sont fort exagérées, selon tout à-fait chimériques. Aussi le ministère a t il dû compter avec ces derniers, et le bill de la milice dont nous parlions tout à l'heure se ressent-il de leur mauvais vouloir. Il y a en effet dans ce bill un point différent qui le rend à peu près illusoire. En temps de paix, les hommes de la milice active ne peuvent être convoqués pour plus de six jours par an. Or, on se demande de quelle utilité pourra être, au moment voulu, une milice à peu près exercée au maniement des armes, seulement préparée à la guerre. Les Canadiens, à la vérité, s'excusent sur l'éparpillement de la population, la longueur des distances et l'impossibilité où ils sont d'abandonner pour un temps plus long leurs travaux ruraux, alors qu'ils ne reçoivent de leur part aucune rétribution. Il faut en tout une vingtaine de cours dont plusieurs pénètrent dans les maisons du quartier. Une dame seule dans sa chambre a failli en être victime. Une balle lui siffla à l'épaule.

A la fin, le général arrêta vers trois ou quatre hommes et somma le nègre de se rendre. Il refusa, et en les voyant s'approcher tira sur eux. Le général alors ordonna de faire feu sur le nègre qui fut tué à l'instant, une balle l'ayant atteint au cœur. Les soldats, tous de couleur noire, jouent avec leurs armes très librement, et nous aurons bien de cas semblables à rapporter des faits semblables, à moins que l'autorité militaire n'y mette un terme.

Modes nouvelles—Nous appelons l'attention de nos lectrices sur l'annonce publiée dans nos colonnes par Mme Olympe, qui vient d'arriver de Paris avec un bel assortiment des articles de modes les plus fraîches, les plus nouveaux, choisis par elle avec ce goût sûr qui permet à son établissement de rivaliser avec les plus brillants magasins de la rue Vivienne. Adressez-vous à Madame Olympe annonce qu'elle réduit ses prix de façon à offrir à ses clientèle des conditions les plus avantageuses.

Service de Baton Rouge et de la Nlle-Orléans par le fleuve.—On verra dans nos annonces que le beau steamer *J. H. Russell*, capitaine J. H. Russell partira d'ici tous les lundis et jeudis, à 5 heures du soir, et qu'il partira de Baton Rouge, mercredis, à huit heures du matin, et tous les samedis à midi. Le Russell touchera à Plaquemine, Donaldsonville, rue de la Hire.

CHRONIQUE LOCALE.

Jugement actions de grâces.—Le 26 novembre jour fixé par le président Lincoln comme jour d'actions de grâce. La poste ne sera ouverte que de 9 à 11 heures du matin, et de 2 à 3 heures de l'après midi. Les bureaux de la Douane ouvriront à 9 heures et fermeront à 10 heures.

Cour Préventale.—Juge Atocha—M. J. Dunn qui portait un pistolet sans permission, a dû fournir un cautionnement de mille piastres pour un an. L'arme a été confisquée.

Elles Mahony, déclarée coupable d'avoir dérobé des bijoux à bord du steamer, dans la rue Dauphine, a été condamnée à un mois de détention au work house.

M. Hair, qui vend des navets et a poussé des hourrahs pour Jeff. Davis, a été condamné à dix piastres d'amende.

L'accusation formulée contre la goette *Glen Huntington*, n'a pas été assez clairement établie. On décharge le bâtiment, qui avait transporté un excès de provisions, pour être vendues au dehors. Le magistrat a ordonné la levée de la saisie.

Première Cour—Peter Vandross, accusé d'un vol insignifiant, et qui était en prison depuis quatre mois, a été acquitté.

Jos Hostein a été déclaré coupable du vol d'une montre. Le juge prononcera le jugement samedi prochain.

Incendies—Le feu s'est déclaré dans une boutique de charpentier de la rue Prieur, près Dumaine. La propriété appartient à Mme Vve Le Dentu, rue de la Hire détruite. La maison voisine habitée par M. Gus. Ferre et Mme Pitard, a été la proie des flammes.

—Un autre incendie a détruit plusieurs maisons de la rue St André, près de la rue des Religieuses.

Cour Provisoire des Etats Unis—Alex Swift contre la Banque d'Amérique—On demandait une nouvelle audition de cause en se basant sur ce que les fonds déposés par la compagnie des Water Works ne pouvaient être saisis et qu'il fallait les retirer en totalité; 2o sur ce que les dépots se composaient de billets confédérés. Le juge a donné gain de cause à M Swift.

Un autre incendie—Un incendie a détruit, hier matin, vers l'heure, trois petites maisons en bois de la rue Prieur, entre Ste Anne et Dumaine.

Grave accusation—John Brocket est accusé de violence criminelle sur la personne de la fille de Mary Niwell, femme de couleur. La victime n'a que neuf ans.

Cour du recorder Vennard—Ann Winters, vieille habituée des cours de police et de la cour prévôtale, ayant satisfait une mise de prison, a été condamnée à un mois, a été condamnée à deux mois de workhouse.

Pat Clark dont les promenades nocturnes avaient éveillé les soupçons d'un gardien de la paix publique, a été condamné à l'amende parce qu'il ne répondait aux questions du watchman qu'avaient été peu satisfaisantes et insultantes.

EDITION D'HIER SOIR.

Nouvelles du Sud.

Le *Picayune* a reçu des journaux de Mobile et d'Atlanta du 12 qui, sans fournir de nouvelles plus récentes, contiennent cependant quelques détails intéressants.

Abingdon, Virginie. 9 novembre—Thomas White, propriétaire de l'hôtel d'Abingdon, a été tué mortellement dans une querelle avec le colonel Clarence Prentice hier soir.

Atlanta, 10 nov—Le général Hood est parti ce soir avec le général G W. Smith, pour Richmond, vià Wilmington, où ils resteront quelques jours avec le général Whiting.

Fuite des hommes de Morgan.

Abingdon, 11 novembre.—Un certain nombre d'hommes de Morgan qui se sont sauvés des prisons du Nord arrivent tous les jours. Ils disent qu'il y a dans le Kentucky un système terrible de guerillas. Les citoyens sont tués et les maisons brûlées.

L'ennemi a fusillé deux soldats prisonniers du régiment de Duke, accusés du meurtre du major Wilman, du 18me régiment fédéral du Kentucky.

Richmond, 10 novembre. — Il ne semble pas d'autant que Meade ne s'avance avec toute son armée. On s'attend tous les jours à une bataille sur les bords du Rappahannock.

Notre perte dans l'affaire de Kelly's Ford, où deux brigades se sont trouvées engagées avec 15,000 fédéraux, a été assez clairement établie. On déclare que la balle avait transporté un excès de provisions, pour être vendues au dehors. Le magistrat a ordonné la levée de la saisie.

Première Cour—Peter Vandross, accusé d'un vol insignifiant, et qui était en prison depuis quatre mois, a été acquitté.

Jos Hostein a été déclaré coupable du vol d'une montre. Le juge prononcera le jugement samedi prochain.

Incendies—Le feu s'est déclaré dans une boutique de charpentier de la rue Prieur, près Dumaine. La propriété appartient à Mme Vve Le Dentu, rue de la Hire détruite. La maison voisine habitée par M. Gus. Ferre et Mme Pitard, a été la proie des flammes.

—Un autre incendie a détruit plusieurs maisons de la rue St André, près de la rue des Religieuses.

Cour Provisoire des Etats Unis—Alex Swift contre la Banque d'Amérique—On demandait une nouvelle audition de cause en se basant sur ce que les fonds déposés par la compagnie des Water Works ne pouvaient être saisis et qu'il fallait les retirer en totalité; 2o sur ce que les dépots se composaient de billets confédérés. Le juge a donné gain de cause à M Swift.

Un autre incendie—Un incendie a détruit, hier matin, vers l'heure, trois petites maisons en bois de la rue Prieur, entre Ste Anne et Dumaine.

Grave accusation—John Brocket est accusé de violence criminelle sur la personne de la fille de Mary Niwell, femme de couleur. La victime n'a que neuf ans.

Cour du recorder Vennard—Ann Winters, vieille habituée des cours de police et de la cour prévôtale, ayant satisfait une mise de prison, a été condamnée à un mois, a été condamnée à deux mois de workhouse.

Pat Clark dont les promenades nocturnes avaient éveillé les soupçons d'un gardien de la paix publique, a été condamné à l'amende parce qu'il ne répondait aux questions du watchman qui avaient été peu satisfaisantes et insultantes.

ARRESTATION IMPORTANTE.

Un correspondant du *Savannah Republican* lui envoie dans une lettre datée du 26 octobre, la copie d'une lettre adressée par le général Thomas au général Burnside et trouvée sur la personne du colonel Clift, chef des guérillas tories de l'Est-Tennessee, qui a été capturé par les éclaireurs et amené au général Bragg. Le correspondant ajoute ce qui suit :

Le colonel Clift porteur de cette lettre, est un homme âgé très rusé et très maître de lui. On n'en a rien pu obtenir si ce n'est que de grands renforts arrivent à Thomas, et nous savions déjà cela. Comme le chef hardi et peu scrupuleux des chouans de l'Est Tennessee, il a été le terreur des gens du Sud dans cette région. Parmi les papiers trouvés sur sa personne était une passe générale de Burnside pour entrer dans les lignes et en sortir à son gré, et le document précieux que voici :

Quartier général en campagne, 3 octobre.

Le colonel Clift est autorisé à se rendre à Rhea, Hamilton, et dans les comtés voisins, dans le but d'y recruter pour le service des Etats Unis.

Par ordre du major-général Burnside.

R. H. Goddard,
Cap. et A. D. C. A. A. G.

Maintenant que dirait le vertueux Burnside si le général Bragg faisait pendre le sinoki colonel Clift en représailles pour l'exécution d'un autre coquin rebelle qui était du prix exorbitant dans ces lignes? Un autre papier trouvé sur le colonel Clift est une adresse du général Burnside aux citoyens "loyaux" de l'Est-Tennessee, dans laquelle il les invite à se former en compagnies sous le nom de "National Guard of East-Tennessee." Dès qu'ils se seront organisés en compagnies, il leur fournira des armes qu'ils pourront emporter chez eux pour leur défense jusqu'au moment où on aura besoin d'eux; alors on les organisera en régiments.

Découverte a la Douane de New York.—On dit qu'on vient de découvrir à la Douane de New York un système organisé pour faire parvenir aux rebelles des munitions de guerre et d'autres articles. Le Philadelphia *Bulletin* dit qu'un député-Marshal, et peut-être d'autres agents officiels à la Douane, étaient de connivence avec certaine négociante qui s'étaient livrée à ces opérations. Des cautionnemens sont exigés des expéditeurs pour les forces de navigation vers leurs cargaisons sur d'autres points que ceux qui sont bloqués par notre flotte, et ils doivent donner la preuve que les articles n'ont pas été débarqués dans un port rebelle. On dit que certaines officiers de la Douane de New York savaient, lorsqu'ils cancellaient ces cautionnemens, que les marchandises avaient été déposées dans des ports rebelles et qu'elles étaient ainsi de la contrebande de guerre. Naturellement les officiers délinquants ont dû être bien payés pour leur complaisance criminelle. Nous espérons que l'affaire sera examinée à fond et que, s'il y a lieu, tous les complices seront traduits devant la justice. Il y a 8,000 hommes de disponibles pour le traiter le crime avec légèreté; mais le gouvernement doit au peuple et à la nation de prendre toutes les mesures nécessaires pour que des connivences aussi perfides soient exemplairement punies.

Prisonniers deserteurs—Il est arrivé ici, hier, dit le Louisville *Journal*, 163 prisonniers de Cincinnati, dont 37 sont des déserteurs, 55 d'entre eux ont été envoyés à leurs régiments. Nous sommes informés par l'officier qui commande aux casernes No 1, que depuis le mois d'avril dernier, 27,000 traînards et déserteurs ont été envoyés d'ici à l'armée.

Embranchement de chemin de fer entre Danville et Goldsboroque.—Une dépêche de Washington rapporte :

Les derniers numéros du *Raleigh Standard*, parlent de la construction d'un embranchement de fer entre Danville, Virginie, à Goldsboroque de la Caroline du Nord. Il paraît qu'environ quinze milles de la ligne sont déjà finis et qu'on compte achever le reste, 45 milles en tout, d'ici au 1er de janvier ou, pour le plus tard, au commencement du printemps.

Cette nouvelle a beaucoup d'intérêt, car c'est l'ouverture d'une ligne de communication entre Richmond et le Sud-Ouest, à travers le chemin de fer Central de la Caroline du Nord.

L'ARCHIDUC ET LE MEXIQUE.

Une correspondance de Vienne, adressée à la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, mentre que l'archiduc Maximilien a donné à Miramar, aux membres de la députation mexicaine, en dehors de la réponse officielle qu'il leur a faite, l'assurance positive qu'il accepterait la couronne du Mexique. Il a ajouté qu'il désirait qu'une des principales villes de l'intérieur, par exemple Guadalajara, fût occupée dès à présent par les Français, afin qu'elle eût l'occasion de se déclarer en sa faveur. L'opinion de l'archiduc est aussi qu'il faudrait qu'une vingtaine de mille Français restassent encore quelques années dans le Mexique pour calmer complètement le pays.

L'archiduc pense se rendre au Mexique vers le milieu de février avec ses aides de camp, le comte de Bombelles et le marquis de Corio, à moins qu'il ne survienne des obstacles imprévus. En tout cas, l'idée mise en avant par d'autres personnes de l'entourage du prince de s'aller au Mexique que quand le pays sera tout à fait pacifié, serait impraticable; car, dans la situation connue du pays, il pourra se passer beaucoup de temps avant que l'ordre soit complètement rétabli.

L'espoir de quelques amis de l'archiduc qu'une légion étrangère de 6000 hommes et la possession des arsenaux et dépôts militaires suffiront pour le maintien du nouvel empire, n'est pas partagé par les gens qui connaissent bien le pays. Il faudra que l'archiduc se fasse un parti parmi les Indiens, qui, en général ont été favorables à l'armée française et lui ont rendu beaucoup de services.

FEUILLETON.

L'HOTESSE DU CONNETABLE.

HISTOIRE DU TEMPS DE FRANÇOIS Ier

II.

LA CHATELAINE.—(Suite)

Mais au moment où Bernard allait atteindre la porte du colombier, il s'arrêta comme pétrifié.

Une humaine venait de fouetter légèrement l'épaule du pauvre Moucheron, et une grosse voix railleuse s'écriait :

—Ça, mon excellent majordome, me direz-vous à quel moutreur d'animaux vous avez enlevé ces deux monstres?

Bernard reconnut Aurélien qui s'avançait en riant, et dont le rire éclatait comme un coup de foudre aux oreilles de ses hôtes mystérieux et de leurs protecteurs.

Didier essaya d'affecter un calme qui était loin de son cœur.

—Mon oncle, dit-il respectueusement, ne grondez pas maître Bernard; il a fort mal accueilli ces pauvres créatures, qui sont dignes de toute votre pitié, et à qui je dois plus qu'un asile, car sans elles vous ne me verriez pas vivant. Ils étaient mourans de fatigue et de faim, ces natus que vous traitez de monstres, et ils sont venus généreusement à mon aide... sinon que c'est jeune fille qui les accompagnait.

—Bien, bien, mon jeune galopineur, répondit Montchenu en haussant les épaules. Jolie gibier que vous chasse et là, mon beau neveu. On aura soin à l'avenir de ne plus vous laisser courir seul par monts et par vaux. Ces rencontres de demoiselles sont toujours dangereuses pour un jeune ennemis.

Le comte devint pourpre à force de rire.

—Vraiment! cet avorton est plaisant, dit-il à Didier lorsqu'il eut repris son sang-froid, et il ressemble à ton oncle presqu'autant de face que à ma femme, mais elle en aurait peur. Seulement, chère moitié d'homme, tu te trompes si tu crois que je veux t'héberger, toi et ta suite. Je ne puis admettre aucun étranger au château, et j'ai donné des ordres formels à ce sujet. Je ne violerai pas tout le premier. Je vous paie le salut de mon neveu, mais Didier sait que je ne reviens jamais sur mes volontés, et il n'aura pas l'ensfantillage d'insister pour obtenir en votre faveur une hospitalité refusée.

En ce moment, Bernard revint, tenant à la main un sac d